

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE 2022
DES PROCES-VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINTE-EULALIE-D'OLT
Séance du 12/04/2022
PV 05-2022

Ordre du jour :

- *Adoption du PV de la réunion du 22 mars 2022.*
- *Vote des taux des taxes locales*
- *Vote du compte administratif du budget principal et approbation compte de gestion du receveur 2021.*
- *Vote Affectation du résultat de clôture budget principal en 2022 .*
- *Vote du budget Principal 2022.*
- *Vote du compte administratif du budget Eau et Assainissement et approbation compte de gestion du receveur 2021.*
- *Vote Affectation du résultat de clôture budget Eau et Assainissement en 2022*
- *Vote du budget Eau et assainissement 2022.*
- *Vote du compte administratif du budget Ateliers Commerciaux et approbation compte de gestion du receveur 2021*
- *Vote Affectation du résultat de clôture budget Ateliers Commerciaux en 2022.*
- *Vote du budget Ateliers Commerciaux 2022.*
- *Vote du compte administratif du budget Lotissement et approbation compte de gestion du receveur 2021.*
- *Vote Affectation du résultat de clôture budget Lotissement en 2022.*
- *Vote du budget Lotissement 2022*
- *Ligne de trésorerie*

Questions diverses

L'an deux mille vingt deux le 12 avril à 19h00, le Conseil Municipal, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil, sous la présidence de monsieur Christian NAUDAN, Maire.

Présents : Christiane ALIQUOT, François CLAUZEL Rachel COUTRERAS , Romain COURTIAL
Cécile DA SILVA, Pauline DOMERGUE, Michel MARCHET , Richard REINAUDO Mathieu SOLIGNAC

Excusés avec pouvoir: Roland MIQUEL

Excusés: , ,

Absents:

Secrétaire de séance: Michel MARCHET

10/2022 – Objet : Approbation PV 04-2022 de la séance du 22 mars 2022

Ouverture de séance et approbation du compte rendu de la séance du 22 mars 2022
Il est proposé au conseil de valider le PV 04-2022 de la réunion du 22 mars 2022.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité
Approuve le Procès-verbal de la réunion du 22 mars 2022 annexé à cette délibération

10bis /2022 – Objet : Vote des taxes directes locales 2022

Monsieur le maire, expose le vote des taux communaux 2022.
Une hausse de 1.11% est proposé pour compenser la baisse du prélèvement de la communauté des communes.

	Taux 2021	Taux 2022
Taxe Foncier Bâti	27.04 %	27.34%
Taxe Foncier Non Bâti	28.22%	28.53%

La taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, seule la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants est perçue mais le taux appliqué de 6.65% est figé encore cette année

Le conseil municipal, à l'unanimité :
Décide de voter les taux indiqués ci-dessus

N°11/2022-- Objet : Vote du compte administratif budget principal 2021 et approbation compte de gestion du receveur

Le compte administratif de la commune est présenté par M. NAUDAN Christian.
L'examen du **compte Administratif** du budget général de la commune fait apparaître

➤ : **En section de fonctionnement**

Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Report exercice 2020	Résultat de clôture
294 905.71	329 165.82	34 260.11	24 587.84	58 857.95€

➤ **En section d'investissement**

Dépenses	Recettes	Résultat 2021	Report exercice 2020	Résultat de clôture
202 644.77	456 868	254 223.23	-13 923.04	240 300.19€

➤ **Reste à réaliser**

➤ Dépenses	➤ Recettes
➤ 319 157 .27€	➤ 204 320€

Le conseil municipal, en l'absence de M. le Maire :

- ◆ **reconnait** la sincérité des restes à réaliser
- ◆ **vote et arrête** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.
- ◆ **Après consultation, et après en avoir délibéré,**
- ◆ **Ce compte administratif est approuvé, à l'unanimité**

En outre, le compte de gestion du receveur comptable de St Geniez d'Olt présenté, concernant ce budget, après vérification est approuvé à l'unanimité des voix

12 /2022 – Objet : Affectation du résultat 2021 Budget principal

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2021 comme suit :

Résultat à affecter

	Résultat repris BP 2021	Résultat CA 2021	Résultat de clôture
Fonctionnement	24 597.84	34 260.11	58 857.95€

Solde d'exécution Investissement

	Résultat repris BP 2021	Résultat CA 2021	Résultat de clôture
Investissement	-13 923.04	254 223.23	240 300.19€

Le solde des restes à réaliser d'investissement CA 2021 :

Dépenses	Recettes	Solde
319 157.27	204 320	-114 837.27€

Besoin de Financement

calcul

240 300.19+(-114 837.27)= 125 462.92€ résultat positif donc le besoin en financement est nul

Affectation du résultat

1068-Investissement	0€
002-Fonctionnement	58 857.95€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

Affecte les résultats du budget général comme proposé

13 /2022 – – Objet : Vote du budget primitif principal 2022

Monsieur le Maire propose le budget principal primitif 2022

La section de fonctionnement du budget général s'équilibre avec un montant de 413 319.05€ en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général	12	70-Produits et services	54 300€
4795€			
012-Charges Personnel	91	73-Impôts et taxes	122062€
000€			
65-Autres charges courantes	44	74-DotationsParticipations	134381.10€
696.95€			
66-Charges financières		75-Autre Produit gestion courante	32416€
10 280€			
		76-Produits financiers	2€
014-Atténuation de produits		77-Produits exceptionnels	
32 273€		8000€	
042-Opération ordre entre section-Amor subv	21	013-Atténuation charges	300€
696€			
022-Dépenses imprévues	21 200€	042-Travaux régies	3000€
TOTAL	346 048.95€	TOTAL	329 755€
023-Virement SI Excédent prév	202267 270.10€	002Excédentntérieurereporté-Résultat2021	58857.95€
413 319.05€	EQUILIBRE	413 319.05€	

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 582 963.29€ en dépenses et recettes.

**La section d'investissement est votée par opération.
Les opérations prévues pour 2022 sont les suivantes**

INVESTISSEMENT				
DEPENSES			RECETTES	
			021-Excédent Prév 2022	67 270.10€
16-Remb Emprunt Dettes Capital	50 050€		001-Solde d'Investissement2021	240 300.19
165-Cautions	800€		165-Caution	800€
040-Travaux Régies	3000€		10222-FCTVA 2020	11 383€
204-Subd'Equipement	77 018.27€		040-Amortissement subventions	21 696€
OP 101 Bâtiments communaux	14 200€			
OP 102 Aire camping-car	102 139€		OP 102 Aire camping-car	73 500€
Op 103EclairagePublic	14 576.29€		Op 103 Eclairage Public	2 744€
OP 105 Acquisition matériel	8 300€		OP 105 Acquisition matériel	
OP 107 Camping	3 000€		OP 107 Camping	
			OP 109 Voirie	6 000€
OP 110 Nouvelle mairie	3000€		OP 110 Nouvelle mairie	
OP 113 Entrée Est du Village	287 879 .73€		OP 113 Entrée Est du Village	158 970€
020-Dépenses imprévues	19 000€			
	582 963.29€	EQUILIBRE		582 963.29€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

**14 /2022 Vote du compte administratif budget Eau et Assainissement 2021
et approbation compte de gestion du receveur**

Le conseil municipal réuni, délibérant sur le compte administratif du service de l'Eau et l'Assainissement de l'exercice 2021, dressé par M. le Maire,

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Réalisation exercice 2021	104 190.13€	169 023.29 €	37 098 .40€	38 596€
SOLDE d'exécution 2021		+ 64 833.16€		+ 1 497.60€
Résultats reportés 2020		8 813.61 €		6 254.11€
RESULTAT de clôture 2021		73 646.77€		7 751.71€
Reste à réaliser			28 000€	

En l'absence de M. le Maire,

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus à l'unanimité.

Après consultation, et après en avoir délibéré,

Ce compte administratif est approuvé, à l'unanimité

Le compte de gestion du receveur comptable de St Geniez d'Olt présenté, concernant ce budget, après vérification est approuvé à l'unanimité des voix

**15/2022 – Objet : Affectation du résultat 2021 Budget EAU
ASSAINISSEMENT**

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2021 comme suit :

Résultat à affecter

	Résultat repris BP 2021	Résultat CA 2021	Résultat de clôture
Fonctionnement	8 813.61	64 833.16	73 646.77€

Solde d'exécution Investissement

	Résultat repris BP 2021	Résultat CA 2021	Résultat de clôture
Investissement	6 254.11	1 497.80	7 751.71€

Le solde des restes à réaliser d'investissement CA 2020 :

Dépenses	Recettes	Solde
28 000	0	-28 000€

Besoin de Financement

20 248.29€

Affectation

1068-Investissement	20 248.29€
002-Fonctionnement	53 398.48€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- Affecte les résultats du budget général comme proposé

16 /2022 – Objet : Vote du budget HT EAU et Assainissement 2022

Monsieur le Maire propose le budget 2022 HT de l'Eau et de l'assainissement:

La section de fonctionnement du budget général s'équilibre avec un montant de **169 729.48 €** en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général	95 937.48€	70-Produits et services	90 828€
012-Charges Personnel	10 000€	73-	
65-Autres charges courantes	3€	74-Participations	2000€
66-Charges financières	5 222€	75-Produit gestion courante	5€
67-Charges exceptionnelles	1000€	€	
68 Dotation dépréciation	500€		
014-Atténuation de Produits	8 278€		
042-Amortissements subventions	38 596€		
022-Dépenses imprévues	200€	042-Amortissements	23 498€
TOTAL	159529.48€	TOTAL	116 331€
023-Excédent prévisionnel 2022	10 000€	002 Résultat 2021 Affecté Fonctionnement	53 398.48€
169 729.48€	EQUILIBRE	169 729.48	

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 76 589€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par opération.

Les opérations prévues pour 2022 sont les suivantes

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001-		021-Excédent Prév 2022	10 000€
		001Excedent investissement 2021	7 751.71€
16- Dettes Capital	13 500€	1068 Résultat de fonctionnement 2021	20 248.29€
1391-040 Reprise subvention	23 498€	040-Amortissement subventions	38 199€
			397€
OP 104 Travaux sur Réseaux Ass	14 591€		
OP 105-Réseau EAU-Compteur	25 000€		
76 589€		EQUILIBRE	76 589€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

17 /2022 Vote du compte administratif budget Ateliers commerciaux 2021 et approbation compte de gestion du receveur

Monsieur le Maire rappelle que le budget annexe des « Ateliers et locaux commerciaux », gère le pôle artistique, location d'ateliers à des artistes et artisans d'art ; il est présenté hors taxes
Le conseil municipal réuni, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par M. le Maire,

Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Réalisation exercice 2021	1919.75 €	7688.71 €	167.13€	1430€
SOLDE d'exécution 2021	€	5 768.96 €		1262.87 €
Résultats reportés 2020		10 081.97€	-1 100 €	
RESULTAT de clôture 2021		15 850.93€		162.87€
Reste à réaliser				

En l'absence de M. le Maire,

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

18 /2022 – Objet : Affectation du résultat 2021 Budget Ateliers et locaux commerciaux

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2021 comme suit :

Résultat à affecter

	<i>Résultat repris BP 2021</i>	<i>Résultat CA 2021</i>	<i>Résultat de clôture</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>10 081.97</i>	<i>5 768.96</i>	<i>15 850.93€</i>

Solde d'exécution Investissement

	Résultat repris BP 2021	Résultat CA 2021	Résultat de clôture
Investissement	-1 100	1 262.87	162.87€

Le solde des restes à réaliser d'investissement CA 2020 :

Dépenses	Recettes	Solde
0	0	0€

Besoin de Financement

Nul

Affectation

1068-Investissement	0€
002-Fonctionnement	15 850.93€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, Affecte les résultats du budget comme proposé

19 /2022 – Objet : Vote du budget HT Ateliers commerciaux 2022

Monsieur le Maire propose le budget 2022 HT:

La section de fonctionnement du budget s'équilibre avec un montant de 43 950.93 € en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges caractère général	42 994.15€	75-Produit de gestion	8 100€
012-Charges Personnel			
65-Autreschargescourantes	5€	758.....	20 000€
66-Charges financières			
TOTAL	42 999.15€	TOTAL	28 100€
023-Excédent prévisionnel 2022	951.78€	002 Résultat 2020 Affecté Fonctionnement	15 850.93€
43 950.93€	EQUILIBRE	43 950.93€	

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 6 861.78€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par opération.

Les opérations prévues pour 2021 sont les suivantes

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001-Déficit d'investissement 2021	€	021-Excédent Prév 2022	951.78€
165-Caution	810€	1068-Résultat 2021 affecté investissement	0€
		165-Caution	810€
OP Aménagement	1 114.65€		
1 924.65€	EQUILIBRE	1 924.65€	

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

20 /2022 Vote du compte administratif budget Lotissement la Croux d'Antoine 2021 et approbation compte de gestion du receveur

Ce budget présenté intéresse l'opération de création du lotissement communal « la Croux d'Antoine », et se présente en Hors Taxes.

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes
Réalisation exercice 2021	118 344.65 €	118.344.65 €	125 789.07€	115 7457.23€
SOLDE d'exécution 2021	€		10 041.84€	
Résultats reportés 2020			20 042.83€	
RESULTAT de clôture 2021			-30 084.67€	
Reste à réaliser				

En l'absence de M. le Maire,

Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report, au résultat de fonctionnement de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaires aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Après consultation, et après en avoir délibéré,

Ce compte administratif est approuvé, à l'unanimité

Le compte de gestion du receveur comptable de St Geniez d'Olt présenté, concernant ce budget, après vérification est approuvé à l'unanimité des voix

21/2022 – Objet : Affectation du résultat 2021 Budget Lotissement Croux Antoine

Monsieur le maire propose au conseil d'affecter les résultats de clôture d'exploitation 2021 comme suit :

Résultat à affecter

	<i>Résultat repris BP 2020</i>	<i>Résultat CA 2020</i>	<i>Résultat de clôture</i>
<i>Fonctionnement</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0€</i>

Solde d'exécution Investissement

	<i>Résultat repris BP 2021</i>	<i>Résultat CA 2021</i>	<i>Résultat de clôture</i>
<i>Investissement</i>	<i>-20 042.83</i>	<i>-10 041.84</i>	<i>-30.084.67€</i>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, Affecte les résultats du budget comme proposé

22 /2021 – Objet : Vote du budget HT Lotissement Croux Antoine 2022

Monsieur le Maire propose le budget 2022 HT:

La section de fonctionnement du budget s'équilibre avec un montant de 241 625.88 € en recettes et dépenses.

La section de Fonctionnement est votée par chapitre :

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général	2	70-Produit vente	101 262.20€
000€			

043- Transfert intérêt d'emprunt 176€	1	7552-Perte 18 962.74€	potentiel
65-Autres charges courantes	3€		
66-Charges financières 176€	1	043- transfert charges intérêt	1 176€
042-Variation des en cours SI	117 045.94€	042-Variation des en cours F	120 224.94€
023-Excédent 120 224.94€	prévisionnel2021	002 Résultat 2020 Affecté Fonctionnement	
241 625.88€		EQUILIBRE	241 625.88€

La section d'investissement s'équilibre avec un montant de 237 270.88€ en dépenses et recettes.

La section d'investissement est votée par chapitre.

Les opérations prévues pour 2021 sont les suivantes

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
001-Déficit d'investissement 2021	30 084.67€	021-Excédent Prév 2021	120 224.94€
1641 Rbst Global Emprunt	86 961.27€		
040—Intégration Stock final	120 224.94€	040-Annul stock Initial	117 045.94€
237 270.88€		EQUILIBRE	237 270.88€

Le budget présenté est voté à l'unanimité par le conseil municipal

24 /2022 – Objet : OUVERTURE LIGNE DE TRESORERIE

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de demande d'ouverture de ligne de trésorerie, afin de palier un besoin ponctuel de trésorerie.

Après avoir ouï cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité

Décide :

ARTICLE 1^{er}: La commune de Sainte-Eulalie d'Olt, contracte auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées, une ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant maximum 100 000 euros, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Durée : 12 mois**
- **Taux d'intérêt variable indexé sur Euribor 3 mois instantané flooré + 0.80 % de Marge soit 0.80% actuellement. (En cas d'index négatif il sera réputé égal à zéro).**
- **Périodicité de paiement des intérêts : mensuel**
- **Frais de dossier :300€**

ARTICLE 2 : Prend l'engagement, au nom de la commune, d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au paiement des intérêts et au remboursement du capital exigible à la date d'expiration de la convention.

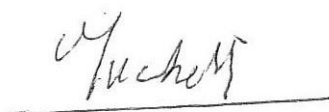
ARTICLE 3 : Prend l'engagement pendant toute la durée de la convention, de créer et de mettre en recouvrement les impositions nécessaires pour assurer, chaque mois, le paiement des intérêts, à l'échéance de la convention, le remboursement du capital.

ARTICLE 4 : Le conseil municipal confère toutes les délégations utiles à Monsieur/Madame le maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature des contrats de prêt à passer avec le prêteur et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Fin de séance 21H30

La secrétaire de séance
Michel MARCHET

Le Maire
Christian NAUDAN

Handwritten signature of Michel Marchet, written in black ink on a white background. The signature is cursive and includes a horizontal line underneath.Handwritten signature of Christian Naudan, written in black ink on a white background. The signature is cursive and includes a horizontal line underneath.

Délibéré le : 05 juillet 2022
Publié le 6 juillet 2022